

## Inspection de forage

**Identification**

Puits : A269	
<b>Nom du puits :</b>	<input type="text" value="A269"/>
<b>Réentrée :</b>	<input type="text" value="A269"/>
<b>Dernière activité du puits :</b>	<input type="text" value="Évaluation"/>
<b>Dernière phase du puits :</b>	<input type="text"/>
Localisation : -72° 32' 1" 46° 15' 21,5"	
<b>Coordonnées géographiques:</b>	<input 15'="" 21,5"="" 46°="" type="text" value="-72° 32' 1"/>
<b>Lot(s):</b>	<input type="text" value="2 944 211"/>
<b>Implanté sur:</b>	<input type="text" value="Ligne sismique M-2002"/>
<b>Cadastre:</b>	<input type="text" value="31107-0102"/>
<b>Rang:</b>	<input type="text" value="Boulevard des Acadiens"/>
<b>Canton:</b>	<input type="text"/>
<b>Paroisse:</b>	<input type="text" value="Saint-Grégoire"/>
<b>Autre localisation:</b>	<input type="text"/>
Paramètres du sol :	
<b>Élévation du sol :</b>	<input type="text" value="21"/> m
<b>Élévation du carré d'entraînement :</b>	<input type="text" value="23"/> m

**Observation**

Information générale	
<b>Gabarit d'observation :* </b>	<input type="text" value="Insp. for. - Fermé temporairement"/>
<b>Date d'inspection :* </b>	<input type="text" value="2016-09-13"/>
<b>Numéro d'observation :</b>	<input type="text" value="164"/>
(hh:mm)	
<b>Heure début :* </b>	<input type="text" value="15:50:00"/>
<b>Référence sur une observation :</b>	<input type="text"/>
(hh:mm)	
<b>Heure fin :* </b>	<input type="text" value="16:10:00"/>
<b>Rédigé par :</b>	<input type="text" value="Ziani Mourad"/>
Localisation	
<b>NAD :</b>	<input type="text" value="NAD83"/>
<b>Coordonnées géographiques GPS :</b>	
<b>Latitude :</b>	<input type="text" value="46"/> ° <input type="text" value="15"/> ' <input type="text" value="21,51"/> "
<b>Longitude :</b>	<input type="text" value="-72"/> ° <input type="text" value="32"/> ' <input type="text" value="1"/> "
<b>Coordonnées géographiques du site :</b>	
<b>Coin 1 :</b>	<input type="text"/> ° <input type="text"/> ' <input type="text"/> "
<b>Coin 2 :</b>	<input type="text"/> ° <input type="text"/> ' <input type="text"/> "
<b>Coin 3 :</b>	<input type="text"/> ° <input type="text"/> ' <input type="text"/> "
<b>Coin 4 :</b>	<input type="text"/> ° <input type="text"/> ' <input type="text"/> "
<b>Lieu inspecté :</b>	<input type="text" value="Junex, Saint-Grégoire No 2"/>
Inspection	
<b>Nom inspecteur 1 :* </b>	<input type="text" value="Mourad Ziani / Inspecteur en produits pétroliers"/>

Nom inspecteur 2 :

--

Objectifs de l'inspection :

1. Vérifier l'état général du site.
2. Vérifier si le puits est sécurisé et bien identifié.
3. Vérifier l'état de la tête du puits et de la cave d'avant-puits.
4. Vérifier s'il y a une émanation à l'évent.
5. Vérifier s'il y a des indices de contamination au niveau du sol.
6. Valider le statut du puits.

Description de l'inspection :

1. À mon arrivée, je constate qu'il n'y a pas d'équipements laissés sur place.
2. Le puits est protégé par une clôture cadenassée. Celle-ci est entourée de blocs en béton. Les vannes de la tête de puits sont enlevées. Une plaque d'identification est accrochée à la clôture afin d'identifier le puits.
3. La tête du puits est visuellement en bon état et la cave d'avant-puits est partiellement remplie d'eau.
4. La valve à l'évent du coffrage de surface est ouverte. Le pourcentage en gaz mesuré à cet évent est de 93 % et le débit est de 21,09 L/minute. Aucune bulle n'est visible dans l'eau de la cave d'avant-puits.
5. Les sols de surface sont composés de gravier et partiellement recouverts de végétation. Aucune tâche d'huile n'a été observée sur le sol.
6. Il n'y avait aucune activité sur le site lors de l'inspection.

Conclusions et recommandations

Conclusions :

1. Le site est bien entretenu.
2. Le puits est bien protégé et bien identifié.
3. La tête du puits est visuellement en bon état.
4. Le débit de ce puits est faible si on le compare au critère (300m3/j) appliqué dans l'Ouest canadien pour une intervention à court terme. Aucune bulle de gaz dans la cave d'avant-puits.
5. Aucun indice de contamination n'a été observé.
6. Le puits semble être en fermeture temporaire (suspendu) étant donné que le site n'est pas en opération et qu'il y a toujours une tête de puits.

Recommandations :

Poursuivre la mise à jour administrative du dossier de ce puits et analyser le rapport annuel d'inspection transmis par l'entreprise.

Échantillons :

 Eau Air Sol

Autre :

Annexes

Photos :

0

Vidéos :

0

Cartes :

0

Croquis :

0

Plans :

0

Autre :

Emplacement de sauvegarde :

**Suivi et commentaires**

Suivi

 Avis requis :

Description de l'avis :

 Inspection ou suivi requis :

Description pour le suivi :

Validé par :

Demers Gaétan

Statut :

En cours

Créé par :

ZIAMO1

Modifié par :

MONAR1

Créé le :

2016-09-29

Modifié le :

2020-05-20

Commentaires :

Aucun résultat

Ajouter

Retour

Continuer

Éléments non conformes

Imprimer grille inspection

Sauvegarder



# Grille d'inspection d'un puits fermé temporairement ou d'un puits d'observation

1.0	Nom du puits	Commentaires
1.1	Identification du puits	Junex, Saint-Grégoire N° 2
1.2	Numéro du puits	A269
1.3	Statut du puits GDH	Suspendu/gaz
1.4	Coordonnées GDH du puits (Nad 83, DD)	46.25597222222222,-71.53361111111111
1.5	Coordonnées terrain du puits (Nad 83, DD)	
1.6	Les coordonnées géographiques sont précises	Oui
1.7	Numéro de la licence	2009PG551
1.8	Titulaire initial de la licence	Cuda Pétrole et Gaz inc.
1.9	Dernière autorisation d'activité émise	2008FA269

2.0	Information générales sur l'inspection	Commentaires
2.1	Inspecteur :	Adrien Bouffard
2.2	Inspecteur :	David Fortin
2.3	Date de l'inspection sur le terrain : aaaa-mm-jj	2019-11-11
2.4	Heure de début :	15 h 45
2.5	Heure de fin :	16 h 15
2.6	Autre personne/intervenant sur place (Nom, fonction, coordonnées) :	23-24-53-54
2.7	Autre personne/intervenant sur place (Nom, fonction, coordonnées) :	

3.0	Sûreté du site	LH	R	Commentaires	SR
3.1	Une affiche à l'entrée du site indique les éléments prévus, soit : - la localisation du puits - le nom du titulaire et le numéro de licence - le nom et le numéro du puits - un numéro de téléphone à composer en cas d'urgence - les pictogrammes associés aux produits dangereux présents sur le site des activités - la mention de l'interdiction d'accéder au site des activités sans l'autorisation du titulaire	Non	131	Il manque: -La localisation du puits -Le numéro de la licence (le numéro de la dernière autorisation d'activité est indiqué) -Le nom du titulaire n'est pas le bon	x
3.2	La tête de puits est entourée d'une clôture de protection d'au moins 12 mètres de périmètre et d'au moins 2,5 mètres de hauteur	Non	289	Hauteur : 1,75 mètres Périmètre : 2,45 mètres par 2,30 mètres = 9,5 mètres	x
3.3	La clôture est solidement ancrée dans le sol	Oui	289		
3.4	L'installation comporte une barrière munie d'un cadenas permettant un accès à la tête de puits	Oui	289		

4.0	État des lieux	LH	R	Commentaires	SR
4.1	L'accès qui mène au puits est en ordre et sécuritaire	Oui	131 18		
4.2	Les lieux sont exempts de broussailles pouvant causer un incendie	Oui	131 18		
4.3	La disposition des équipements autour du puits est limitée	Oui	131 18		
4.4	Le terrain autour du puits est nivelé	Oui	131 289		
4.5	Le site est exempt de matières résiduelles	Oui	131 13		
4.6	Le site est exempt de matières dangereuses	Oui	131 20		
4.7	Un test de migration de gaz dans le sol a été réalisé	Oui	130 20	Si besoin, circonscrire la migration	
4.8	0,5 mètre	0			
4.9	0,5 mètre	0		6 mètres 0	
4.10	4 mètres	0		6 mètres 0	
4.11	4 mètres	0		6 mètres 0	
4.12	4 mètres	0		6 mètres 0	
4.13	4 mètres	0			
4.14	Indice de contamination observé	Non	130 20		
4.15	Description de l'indice de contamination	Non-applicable	130 20		
4.16	Localisation par rapport au puits	Non-applicable	130 20		
4.17	Échantillonnage	Non	130 20		
4.18	Profondeur de l'échantillon (cm)	Non-applicable	130 20		
4.19	Identification de l'échantillon	Non-applicable	130 20		

5.0	Tête de puits	LH	R	Commentaires	SR
5.1	Une tête de puits est présente	Oui	131 281 164		
5.2	Si aucune tête de puits n'est présente, une plaque est soudée et permet de prendre des mesures de pression	Non-applicable	281		
5.3	Toutes les valves sont enchaînées et verrouillées ou les poignées sont retirées	Oui	280	Les poignées des valves ont été retirées	
5.4	Les valves sont en bonne condition	Non	292	La valve principale ne ferme pas étanche, la valve à pointeau sert à contenir la pression	x
5.5	La tête de puits est exempte de corrosion ou d'érosion	Oui	280		
5.6	La tête de puits est conçue pour résister à la pression mesurée	Oui	9 20		
5.7	La conduite d'écoulement est déconnectée de la tête de puits	Non-applicable	280		

## Grille d'inspection d'un puits fermé temporairement ou d'un puits d'observation

5.8	Chaque sortie est équipée d'un bouchon ou une bride pleine avec une vanne à pointeau pour lire le débit, sauf sur l'évent du tubage de surface	Oui		280		
5.9	Une fuite est observée dans le tube guide (cellar)	Non		14 20 280	Eau dans cellar, pas de bulles vues lors de l'inspection. 23-24-53-54	
5.10	Test de l'eau savonneuse sur les différents joints de la tête de puits effectué	Oui		14 20 280		
5.11	Date du dernier entretien préventif régulier	Inconnu		292		
5.12	Date planifiée du prochain entretien préventif	Inconnu		292		
5.13	Des réparations sont-elles requises?	Oui			Entretien de la valve principale qui ne ferme plus étanche	x

6.0 Tubage non-cimenté/cloche (si applicable)		LH	R	Commentaires	SR
6.1	Un événement du tubage non cimenté/cloche est présent		280		
6.2	La valve de l'évent du tubage non-cimenté/cloche est ouverte		280		
6.3	L'évent du tubage non-cimenté/cloche est obstrué		280		
6.4	Le <b>diamètre</b> de l'évent du tubage non-cimenté/cloche est de (avec l'unité) :		Annexe 2		
6.5	Le <b>débit</b> mesuré à l'évent du tubage non cimenté/cloche est de (avec l'unité) :		Annexe 2		
6.6	La <b>concentration</b> de gaz à l'évent du tubage non cimenté/cloche est de (avec l'unité) :		Annexe 2		
6.7	L'émanation est composée uniquement de gaz (sinon préciser - exemple liquide)		20 285		
6.8	Indiquer la composition du fluide à l'évent, si autre que gaz		Annexe 2		

7.0 Tubage de surface		LH	R	Commentaires	SR
7.1	Un événement du tubage de surface est présent		280		
7.2	La valve de l'évent du tubage de surface est ouverte		280		
7.3	L'évent du tubage de surface est obstrué		280		
7.4	Le <b>diamètre</b> de l'évent du tubage de surface est de (avec l'unité)			1/2 pouce	
7.5	Le <b>débit</b> mesuré à l'évent du tubage de surface est de (avec l'unité)			25.9 m3/jour	
7.6	La <b>concentration</b> de méthane à l'évent du tubage de surface est de (avec l'unité)			85 % gaz	
7.7	<b>Pression</b> du tubage de surface (si applicable)		Annexe 2		
7.8	L'émanation est composée uniquement de gaz (sinon préciser - exemple : liquide)			Oui	
7.9	Indiquer la composition du fluide à l'évent (exemples : saumure, eau douce)			Non-applicable	

8.0 Tubage intermédiaire (si applicable)		LH	R	Commentaires	SR
8.1	Un événement du tubage de intermédiaire est présent				
8.2	La valve de l'évent du tubage intermédiaire est ouverte				
8.3	L'évent du tubage intermédiaire est obstrué				
8.4	Le <b>diamètre</b> de l'évent du tubage intermédiaire est de (avec l'unité)				
8.5	Le <b>débit</b> mesuré à l'évent du tubage intermédiaire est de (avec l'unité)				
8.6	La <b>concentration</b> de méthane à l'évent du tubage intermédiaire est de (avec l'unité)				
8.7	La <b>pression</b> du tubage de intermédiaire avec l'unité (si applicable)		Annexe 2	15000 kpa	
8.8	L'émanation est composée uniquement de gaz (sinon préciser - exemple : liquide)			Non-applicable	
8.9	Indiquer la composition du fluide à l'évent (exemples : saumure, eau douce)			Non-applicable	

9.0 Tubage de production (si applicable)				Commentaires	SR
9.1	<b>Pression</b> du tubage de production (avec l'unité)		Annexe 2		
9.2	<b>Pression</b> du tube de production (avec l'unité)		Annexe 2	13250 kpa	

10.0 Respect de l'article 20 du règlement et de l'article 130 de la Loi		LH	R		SR
10.1	Il y a une émanation au tubage de surface		20.1		
10.2	Son débit stabilisé est égal ou supérieur à 50 m <sup>3</sup> par jour		20.1a	Environs 26 m3/jour, à surveiller	
10.3	Elle n'est pas composé uniquement de gaz		20.1b		

## Grille d'inspection d'un puits fermé temporairement ou d'un puits d'observation

10.4	Elle contient du sulfure d'hydrogène dont la concentration est égale ou supérieure à 6 µg/m <sup>3</sup> sur 4 minutes	Non		20.1c	
10.5	Elle provient d'une défaillance d'un joint d'étanchéité ou d'un tubage	Non		20.1d	
10.6	La pression de fermeture stabilisée à la tête de puits est égale ou supérieure à la moitié de la pression de fuite de la formation mesurée à l'élévation du sabot de tubage de surface ou, dans l'éventualité où cette dernière ne serait pas connue, à 11 kPa/m multiplié par la profondeur verticale réelle du tubage de surface	Non effectué		20.2	L'essai de pression à l'événement du tubage de surface est recommandé étant donné la présence d'un débit continu de 26 m <sup>3</sup> /jour  <b>x</b>
10.7	Il y a une migration de gaz qui représente un risque d'incendie ou un autre <b>risque pour la sécurité des personnes et des biens, et pour la protection de l'environnement</b>	Non		20.3	
10.8	Un écoulement de liquide, une émanation ou une migration de gaz hors d'un puits ou d'un pipeline représente un risque pour la <b>santé ou la sécurité des personnes ou pour la sécurité des biens</b>	Non	130		

<b>11.0</b>	<b>Recommandations et suivis (autres que non-conformité)</b>
11.1	23-24
11.2	23-24
11.3	Réaliser un essai de pression à l'événement du tubage de surface en vertu de l'article 20.2 du RAEPHMT
11.4	
11.5	
11.6	

12.0	Enjeux de conformité observés	Référence (loi, règlement)
12.1	La pancarte n'est pas conforme au règlement (voir ligne 3.1 du rapport)	Article 131 du RAEPHMT
12.2	La clôture de protection du puits n'est pas conforme au règlement (voir ligne 3.2 du rapport)	Article 289 du RAEPHMT
12.3	La valve maîtresse ne referme plus de façon étanche et fuit, un entretien des valves est nécessaire (voir ligne 5.4 et 5.13 du rapport)	Article 292 du RAEPHMT
12.4	23-24-37	23-24-37
12.5		
12.6		
12.7		

53-54

Adrien Bouffard  
Signature

53-54

David Fortin  
Signature



Photo 1 : Vue générale de la tête de puits

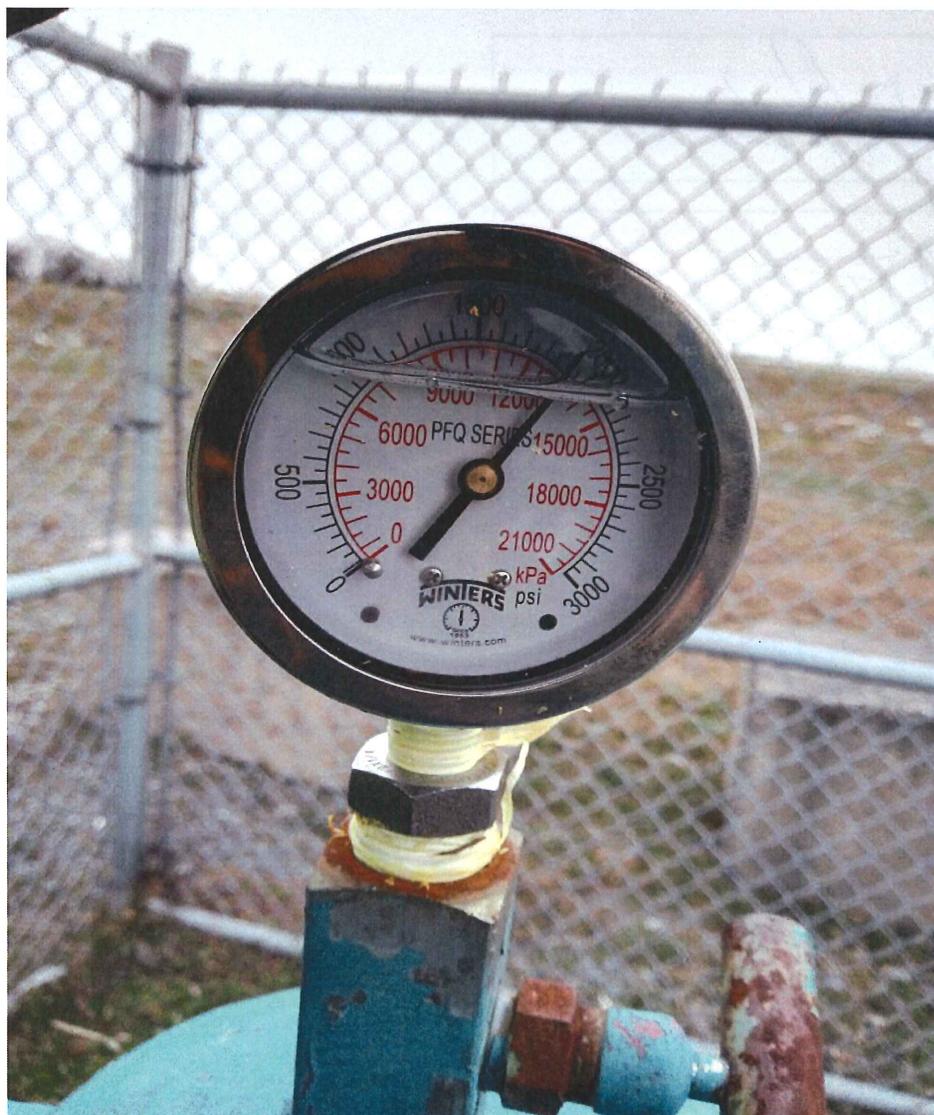


Photo 2 : Pressions d'environ 13250 kPa au tube de production